

Autorisation de modifier le propriétaire immatriculé de client à prête-nom ou de prête-nom à client

À : **CI Investments Inc.**

OBJET : **Numéro de police SunWise** _____ (la « police »)

Par la présente, vous êtes autorisés et il vous est demandé de modifier vos dossiers pour changer le nom du propriétaire immatriculé de la police de :

_____ à _____
(Nom du propriétaire immatriculé existant) (Nom du nouveau propriétaire immatriculé)

Je confirme que toutes les autres modalités de la police demeureront les mêmes, y compris la désignation de bénéficiaire.*

**Veuillez noter que pour les régimes enregistrés, la désignation de bénéficiaire peut changer lorsqu'il y a un transfert de/à un compte prête-nom.*

Désignation de bénéficiaire : Veuillez remplir cette section pour les régimes enregistrés lors d'un transfert de prête-nom à client uniquement. Pour les régimes enregistrés où il y a un transfert de client à prête-nom, la désignation de bénéficiaire est révoquée et sera détenue au prête-nom.

Le titulaire a le droit de révoquer le bénéficiaire, à moins que le titulaire désigne le bénéficiaire comme étant irrévocable. La ou les personnes suivantes sont désignées comme bénéficiaires du contrat advenant le décès du rentier. Dans le cas où le bénéficiaire primaire n'est pas vivant au moment du décès du rentier, le bénéficiaire subsidiaire devient le bénéficiaire. **Le lien doit être entre le bénéficiaire et le rentier à moins que le contrat ait été signé au Québec, où le lien doit être entre le bénéficiaire et le titulaire du contrat et la désignation d'un conjoint à titre de bénéficiaire est irrévocable à moins que le titulaire coche la case suivante :** **révocable**

Nom du ou des premiers bénéficiaires	Lien	Part (%)	Nom du ou des bénéficiaires subsidiaires	Lien

S'il s'agit d'un compte CRI, FRV, FRRI ou FRRP, la désignation de bénéficiaire pourra se révéler invalide si vous avez un conjoint que vous n'avez pas désigné comme bénéficiaire.

DATE : J J / M M / A A A A

Témoïn

Nom du ou des propriétaires bénéficiaires :

X **OBLIGATOIRE**

Signature(s) du ou des propriétaires bénéficiaires :

Signature/tampon du prête-nom/intermédiaire

X

Signature du bénéficiaire irrévocable (le cas échéant)

Remarque : Cette autorisation doit être signée par le ou les propriétaires bénéficiaires de la police. Dans la plupart des cas, ce sera la ou les personnes qui ont signé la demande à moins qu'elles aient transféré la totalité de leurs droits de propriété de la police à une ou des autres personnes. Pour les régimes enregistrés, lors d'un transfert de prête-nom à client, le prête-nom est autorisé à signer au nom du fiduciaire.